



COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

Xavier IACOVELLI, sénateur des Hauts-de-Seine

Jean François MBAYE, député du Val-de-Marne

Pour une reconnaissance des « extras » de la restauration, de l'hôtellerie et de l'évènementiel

(21/09/2020)

La crise économique et sanitaire que nous traversons est exceptionnelle. Si l'on peut se féliciter de l'intervention puissante et diligente de l'Etat, l'on peut dans le même temps regretter que certains de nos concitoyens soient restés dans l'angle mort des mesures de soutien et de relance.

C'est le cas des personnels précaires du secteur de la restauration, de l'hôtellerie et de l'évènementiel (RHE).

Depuis plusieurs mois mobilisés pour faire reconnaître leurs difficultés au quotidien, leurs signaux d'alerte sont restés sans réponse jusqu'à aujourd'hui.

En tant que législateurs, nous entendons répondre à l'urgence de la situation, ces professionnels se trouvant dans de nombreux cas dans une détresse incommensurable. Cette détresse, certes pécuniaire, doit également être considérée dans ses aspects psychologiques et sociaux.

Si nous avons, à plusieurs reprises, fait part de notre inquiétude au Gouvernement par le biais de courriers, nous souhaitons désormais aller plus loin, et donner une autre dimension à notre engagement en faveur des « extras ».

C'est à ce titre que nous organiserons durant les prochaines semaines une série d'auditions des acteurs de la branche, dans l'optique de rédiger puis déposer une proposition de loi commune visant à faire reconnaître le statut de ces professionnels méconnus - dans tous les sens du terme - du secteur RHE.

CONTACTS

Tél : 06 51 91 22 47 – 07 84 24 92 15

Mail : manuel.thenard@clb-an.fr - x.iacovelli@senat.fr